
PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école de musique Jacques-Héty, tenue le 4 décembre 2023, au 775 rue Berlinguet, Trois-Rivières.

PRÉSENCES :

- Mélanie Crête, enseignante
- Catherine Gagnon, enseignante
- Olivier Gamelin, parent
- Diane Généreux, responsable du Service de garde
- Marc-André Lallemand, directeur
- Karine Lemire, orthopédagogue
- Andrée Lessard, parent
- Stéphanie Lessard, parent
- Nicolas Ribes-Turgeon, parent
- Geneviève Toupin, enseignante

ABSENTS :

- Mathieu Béland (parent)
- Julie Grenier (parent)

1. MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCE ET QUORUM

Le directeur souhaite la bienvenue à chacune et chacun, prend les présences et constate le quorum.

2. QUESTION DU PUBLIC

S/O

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
024-CÉ-23-12-04-R011**

La direction présente l'ordre du jour aux membres du CÉ.

Il est proposé par Mme Karine Lemire d'adopter l'ordre du jour tel que déposé par M. Marc-André Lallemand.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2023
024-CÉ-23-12-04-R012**

Il est proposé par Mme Catherine Gagnon d'adopter le procès-verbal du 2 octobre 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE – COURRIER ADRESSÉ AU CÉ

Pas de correspondance

6. RAPPORT DU DIRECTEUR

On ne ressent pas le contexte de négociation dans les interventions des membres du personnel avec les élèves.

6.1 CONSEIL D'ÉLÈVES

Il va y avoir un conseil d'élève au retour des fêtes. Celui qui était prévu a été annulé à cause de la grève de novembre.

6.2 SPECTACLE ET CONCERTS DE NOËL

30 novembre :

Concert des élèves de sixième année à l'ALE.

Malgré quelques pépins avec l'équipe technique lors de la pratique générale, nous sommes bien fiers du résultat. Les élèves ont eu plus de temps sur la scène et la logistique était plus facile. L'idée de faire une pause animée a été bien accueillie du public et cela permettait également de présenter les percussions aux jeunes élèves de deuxième année qui étaient présents afin de faire un choix d'instrument plus éclairé.

7 décembre :

Tout est prêt pour le spectacle du premier cycle. Les élèves sont enthousiastes et ils ont hâte de présenter le fruit de leur travail.

14 décembre :

Le concert des élèves de 3-4-5^e années prévu le 14 décembre sera remis au 17 janvier en raison de la grève. Il y aura une limitation du nombre de billets par enfant afin que tous les élèves puissent avoir quelqu'un de significatif pour eux dans la salle.

6.3 SUIVI DES PANIERS DE NOËL

Comme à chaque année, notre école a été sollicitée afin d'effectuer un parrainage d'une famille démunie pour chaque classe de l'école. Des denrées non périssables seront amassées par les élèves jusqu'au 18 décembre. Les boîtes de denrées seront remises à COMSEP le 19 décembre.

6.4 BIBLIOTHÈQUE

Rénovation : Le mobilier prévu étant en rupture de stock, les travaux ne sont pas terminés. Les étagères seront ajoutées bientôt et les banquettes seront terminées sous peu. Une visite de la bibliothèque par les membres du conseil d'établissement pourra avoir lieu lors de la prochaine rencontre. M. Olivier Gamelin propose que la bibliothèque porte le nom de quelqu'un de signifiant pour l'école; membre du personnel, directeur, ou autre. Madame Geneviève propose le nom de Mme Yolande Lacharité, fondatrice de l'école et première directrice. À suivre.

6.5 PORTES OUVERTES

La soirée porte ouverte a eu lieu en octobre dernier. La réponse du public était positive. L'équipe se questionne à savoir si on doit ouvrir le deuxième étage pour aller chercher davantage les élèves plus vieux. Nous n'avons pas de chiffres exhaustifs concernant le nombre de visiteurs.

6.6 PARASCOLAIRE

En janvier, du pound sera offert par Mme Marion Fouquet probablement à tous les niveaux (à confirmer).

Monsieur Olivier Gamelin connaît quelqu'un qui pourrait donner des cours d'initiation au théâtre. Cette personne pourra contacter M. Marc-André afin d'offrir ses services.

Autres activités à confirmer par M. Alexandre Lefebvre.

6.7 CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Il n'y aura pas de campagne de financement organisé par l'école. Elles ne sont pas nécessaires puisque les concerts et les frais de programme agissent comme campagne de financement. De plus, la Maîtrise du Cap a déjà ses propres campagnes de financement et nous ne voulons pas saturer les familles.

7. SUJETS DE DISCUSSION

7.1 CRITÈRES D'INSCRIPTION

L'intérêt pour la musique est le critère principal pour les nouveaux élèves.

Tous les élèves au préscolaire sont pigés au hasard à l'exception des élèves ayant de la fratrie à notre l'école.

En première année, si l'enfant a déjà fait une demande d'admission en maternelle, il sera favorisé puisque cela démontre son intérêt.

Une discussion avec l'école d'origine peut être réalisée afin de s'assurer que notre école ne nuira pas au parcours académique de l'élève puisque le rythme est plus rapide et qu'il y a moins d'heures d'enseignement pour les matières de base.

7.2 PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 024-CÉ-23-12-04-R013 (Voir document en annexe)

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 74 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement a dressé un portrait de la situation de l'école par sondage et consultation auprès de sa communauté, par analyse des résultats des élèves pour relever les forces, les défis et les enjeux de l'école ;

CONSIDÉRANT que l'article 36 de la Loi sur l'instruction publique stipule que l'école réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif ;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 75 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver le projet éducatif de l'école ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Nicolas Ribes-Turgeon d'adopter le projet éducatif tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.3 CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE 024-CÉ-23-12-04-R014 (Voir document en annexe)

CONSIDÉRANT l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le Centre de services scolaire consulte le conseil d'établissement de

7.3 CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE
024-CÉ-23-12-04-R014
(Voir document en annexe) – Suite....

chaque école sur les critères de sélection de la direction de l'établissement;

CONSIDÉRANT la communication de la direction Générale reçue à cet effet;

CONSIDÉRANT les compétences requises pour occuper un poste de direction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Mélanie Crête de recommander les critères de sélection de la direction d'établissement dont une copie est annexée à la présente comme en faisant partie intégrante.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ, le président du conseil fera parvenir ces critères de sélection à la direction générale du centre de services scolaire dès que possible.

7.4 RÉSULTAT EXERCICE FINANCIER 2022-2023

Voir document en annexe.

7.5 PHOTOGRAPHIES SCOLAIRES 2022-2023

Il faudra changer de photographe pour les photographies scolaires puisque celui de cette année n'en fait plus. Nous cherchons quelqu'un qui prend le temps de faire des photos avec les instruments. Nous sommes ouverts aux suggestions.

7.6 JOURNÉE DU 22 DÉCEMBRE

Il y aura une journée d'activités, mais les détails ne sont pas encore connus.

8. SERVICE DE GARDE

8.1 RAPPORT DU SDG

Voir feuille en annexe pour la liste des activités et les frais associés.

L'activité taekwondo prévue pour la pédagogie du 8 décembre sera possiblement remis à une pédagogie ultérieure.

8.2 GARDIENS AVERTIS ET PRÊTS À RESTER SEUL

Prêt à rester seul : pour les élèves de 4^e année et plus, 8 janvier 8h30 à 13h30

Gardien averti : pour les élèves du 3^e cycle, 22 mars 8h30 à 16h30

8.3 SEMAINE AVANT NOËL

Les élèves de sixième année ont été sollicités afin de faire la programmation du midi de la semaine avant Noël. Diverses activités en fin de journée sont déjà planifiées du 18 au 21 décembre. La liste exhaustive sera affichée sur le Facebook de l'école.

8.4 MAÎTRISE DU CAP

Monsieur Béland étant absent, Mme Geneviève Toupin fait un résumé des activités de la Maîtrise.

Messe commémorative au sanctuaire : 19 novembre

Noël du pauvre : 3 chansons où les chanteurs ont accompagné Dan Bigras et une où ils ont chanté une chanson de leur répertoire.

10 décembre : Concert à Saint-Maurice à 14h00 pour les élèves de 5^e année et plus.

16 décembre : Concert de la Maîtrise à la chapelle du Séminaire 19h30 pour tous les élèves

9. AFFAIRES DIVERSES

N/A

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 024-CÉ-23-12-04-R015

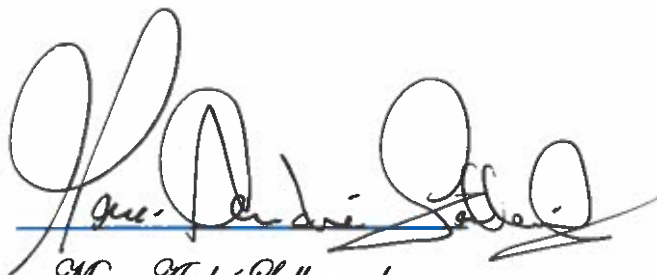
CONSIDÉRANT QUE les points à l'ordre du jour sont épuisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Olivier Gamelin d'approuver la levée de l'assemblée à 19h50.

Approuvé à l'unanimité



M. Olivier Gamelin



Marc-André Lallemant

Président

Directeur

